

**ÉVALUATION DES PROGRAMMES  
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**DOCTORAT PROFESSIONNEL EN PSYCHOLOGIE**  
Plan de mise en œuvre à la suite des recommandations du  
Conseil des gouverneurs  
Adopté au conseil de faculté le 7 avril 2021



<b>DÉCISIONS</b>	<b>ACTIONS PRÉVUES</b>	<b>RESPONSABLE(S)</b>	<b>ÉCHÉANCIER</b>
#1 Que l'École de psychologie clarifie la raison d'être et la forme prise par l'examen doctoral afin de s'assurer qu'il remplit un rôle utile et distinct des autres composantes du programme et qu'il permet le développement de compétences nécessaires et importantes dans la pratique des futures psychologues professionnelles et des futurs psychologues professionnels.	Nous avons changé cet examen à une présentation écrite et oral d'une recension des écrits au sujet de connaissances ou pratiques basées sur les données probantes. Cette compétence est nécessaire pour une profession comme la nôtre, car les connaissances évoluent rapidement et nous nous attendons que nos diplômés continuent de mettre à jour leurs compétences tout au long de leur carrière en faisant ce genre d'activité.	Jacques Richard, Responsable du D.Psy et président du CÉS	Déjà en place
#2 Que l'École de psychologie explore les possibilités de développer davantage de places de stage sur le campus.	Depuis quelques années, nous avons travaillé fort pour développer des places de stage sur le campus. Présentement, nous offrons un stage avancé et un internat (par an) au Service de Santé et Psychologie de l'Université. Nous allons continuer notre collaboration avec ce secteur dans le but d'obtenir davantage de places, selon leurs	Mylène Ross-Plourde, Responsable de la formation clinique au D.Psy.  Nancy Dumais, Coordonatrice des stages et internats	Collaboration à long terme

	disponibilités et ressources.		
#3 Que l'école de psychologie se dote d'un guide permettant de clarifier les attentes pour la thèse D.Psy., incluant la philosophie guidant cette composante, les méthodes de recherche acceptées, la taille minimale et des critères permettant de s'assurer de la faisabilité du projet dans les délais requis, ainsi que des exemples de types de projets acceptables.	Comme pour tous les autres programmes avec thèse sur le campus, les méthodes acceptées, taille, délais, etc. sont déterminés par le jury, de concert avec l'étudiante ou étudiant, dès le début du processus et ensuite approuvés par le CÉS et la FESR. Toutes les thèses de D.Psy. ayant été complétées et approuvées depuis la création du programme se retrouvent sur « Dissertation Abstracts ». Nous allons faciliter l'accès à ces thèses en publiant le lien dans le guide étudiant et sur le site web de notre École. Ces thèses serviront alors d'exemples de types de projets acceptables.	Jacques Richard, Responsable du D.Psy et président du CÉS  Secrétaires administratives	1 <sup>er</sup> juillet 2021
#4 Que l'école de psychologie révise le guide étudiant du D.Psy. afin de clarifier les procédures qui permettent de résoudre les conflits, de gérer les plaintes et d'assurer un suivi auprès des étudiantes et des étudiants qui n'atteindraient pas les exigences minimales de performance au niveau des compétences cliniques de base attendues pour leur niveau de formation.	Nous travaillons depuis plusieurs mois sur de telles procédures. Lorsque complété, elles seront incorporées au Guide étudiant.	Jacques Richard, Responsable du D.Psy et président du CÉS  Mylène Ross-Plourde, Responsable de la formation clinique au D.Psy.  Frédéric Huppé- Gourgues, Directeur de l'École	1 <sup>er</sup> juillet 2021

Reçu le 10 mai 2021